

Bulletin municipal

de Marigny à Saint-Marcel



Edition Annuelle

2023 - 2024

Sommaire



2023 - 2024

INTRODUCTION

Mot du Maire.....P.3

ÉTAT CIVIL

Naissances, mariages, pacs, décès.....P.4

PERSONNEL COMMUNAL

Présentation des employés de la mairie
et de l'équipe pédagogique.....P.5

VIE SCOLAIRE

Rétrospective des activités
de l'année écoulée.....P.6-7

AMÉNAGEMENTS ET INVESTISSEMENTS

Les travaux réalisés et envisagés.....P.8-9

URBANISME

Constructions et démarches associées...P.10-11

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les informations utiles.....P.12-15

ACTIONS SOCIALES

Activités de la commission sociale.....P.16-17

ENVIRONNEMENT

Ecologie locale.....P.18-19

VIE ASSOCIATIVE

Les associations de la commune.....P.20-23

PÊLE-MÊLE

Toutes sortes de choses.....P.24-27

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Calendrier 2024.....P.28

www.marignysaintmarcel.fr



La page Facebook :
- Commune de
Marigny Saint-Marcel



Flashez moi !



Mairie de Marigny-Saint-Marcel

Jours et horaires d'ouverture :

Mardi : de 8h à 11h30 et de 13h30 à 19h

Jeudi : de 13h30 à 18h

M. le Maire reçoit en mairie sur rdv du
Lundi au Vendredi après 17h00,
Le mardi en journée,
et le 2^{ème} adjoint en charge de l'urbanisme
sur rdv le mardi de 17h00 à 19 h00.

Tél. : 04 50 01 17 12

mairie@marignystmarcel.fr



Rejoignez le réseau !

www.voisinsvigilants.org

LE MOT DU MAIRE

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays ont rythmé cette première moitié de mandat. Et bien que la conjoncture ne soit pas des plus favorables, nous continuons d'avancer dans nos projets.

Comme évoqué dans le bulletin précédent, le projet de construction de notre nouvelle école, l'extension de l'école maternelle actuelle et la rénovation et réorganisation de l'espace périscolaire ont vu leurs permis de construire validés. Nous sommes dans la phase des appels d'offres. J'ai entendu certains me dire que ce projet allait engendrer une hausse de notre fiscalité (Taxe foncière). Je tiens à rappeler qu'aujourd'hui cette fiscalité est restée stable depuis plusieurs années et qu'elle n'a pas évolué cette année. Ceci a été possible grâce à notre gestion budgétaire qui se veut rigoureuse.

Lors du forum des associations, nous avons mis à l'honneur les nouveaux habitants de notre commune. J'en profite pour leur souhaiter une nouvelle fois la bienvenue dans notre beau village !

Ce qui va changer en 2024

Après 1 an de fonctionnement de notre nouvelle salle des associations, le retour des associations semble très positif. Les élèves des classes élémentaires l'utilisent aussi très régulièrement toutes les semaines et les enseignantes en sont très satisfaites.

L'urbanisme sur notre territoire intercommunal est en pleine évolution :

- Refonte de notre Schéma de cohérence Territorial (SCOT) qui va être commun avec celui du Grand Annecy

- Révision en cours de notre PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui devra intégrer toutes les nouvelles règles d'urbanisme comme la Loi «Climat et résilience» avec un objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon de 2050, la Loi APER (Accélération de la Production des Energies Renouvelables) et bien d'autres qui sont régulièrement publiées.

Cette complexité administrative est une charge de travail importante pour les services et les élus.

Tous ces chamboulements et nouvelles règles d'urbanisme, nous ont fait prendre conscience qu'il fallait avoir une réflexion plus globale sur l'évolution et le développement



de notre village dans les années à venir. Pour cela, nous avons fait appel à un cabinet d'étude spécialisé en urbanisme et avons lancé une étude sur l'ensemble de notre chef lieu. Une fois finalisée, nous pourrions intégrer cette étude dans la révision en cours de notre PLUI-HM.

La communauté de communes va supprimer tous les bacs roulant marron de collecte des ordures ménagères sur tout le territoire. Certains points de collectes vont être modifiés, d'autres supprimés ou déplacés. L'étude est en cours avec les services de l'intercommunalité.

De nombreuses personnes de la commune me sollicitent aussi sur le sujet de la fibre optique. Ce n'est pas un sujet simple à traiter. Pour comprendre les différentes étapes et responsabilité, je vous laisse prendre connaissance de l'article qui lui est consacré.

Vous le constaterez dans les pages de ce bulletin, notre commune, votre commune avance, évolue et s'engage vers un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif.

Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien, je remercie tous les conseillers municipaux pour leur sens des responsabilités.

Je remercie également l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques ou administratifs, pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et engagée au service des Marigniens.

Je vous souhaite à tous de prendre le temps suffisant pour une bonne lecture !

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 et vous donne rendez-vous le 19 janvier 2024 à notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Jean-Pierre Favre

Maire de Marigny-Saint-Marcel
Vice-Président de la C.C. Rumilly Terre de Savoie



Etat Civil

MARIAGES

Le 20 mai 2023, Rémi ZARRELLA et Lisa TOMANIN
 Le 27 mai 2023, Jérémy MOUTON et Mélissa PORÉE
 Le 16 juin 2023, Olivier BARNAUD et Véronique LARUE
 Le 24 juin 2023, Éric BACHELARD et Alexandra MARTIN
 Le 19 août 2023, Raphaël TOMANIN et Aurore DIEBLING
 Le 23 août 2023, Julien BÉRARD et Justine BOUCHET

Aurore et Raphaël



Mélissa et Jérémy



Véronique et Olivier



Lisa et Rémi



PACS

Aurélien EDY et Marion CHAILLET le 31 mai 2023
 Bruno BAUMEL et Johana KALFAYAN le 18 décembre 2023

BAPTÊME

Jovanicat DECANT le 20 mai 2023

Jovanicat



Eliott



NAISSANCES

Eliott MARIANI, né le 2 juin 2023
 Mathilde HENDRICKX, née le 8 juillet 2023
 Joanny MIGUET, né le 9 juillet 2023
 Malo ROUPIOZ, né le 7 septembre 2023
 Robin ROMAN DUPONT, né le 16 novembre 2023

Mathilde



Joanny



Malo



Robin



DÉCÈS

Madame LONG Marthe, née MUNIER,
 le 6 janvier 2023 à l'âge de 95 ans

Madame BLANC Simone, née FOURNIER,
 le 27 janvier 2023 à l'âge de 89 ans

Monsieur LONG Jean,
 le 6 février 2023 à l'âge de 82 ans

Madame GOURY Noëlle, née GARDIER,
 le 24 mars 2023 à l'âge de 81 ans

Monsieur BLANC Francis,
 le 10 mai 2023 à l'âge de 91 ans

Madame GONARD Marie,
 le 23 septembre 2023 à l'âge de 71 ans

Madame MERCIER Odile,
 le 3 octobre 2023 à l'âge de 87 ans

Madame MASSONNAT Madeleine, née FALCOZ,
 le 2 décembre à l'âge de 86 ans

Monsieur TRANCHANT René,
 le 9 décembre à l'âge de 91 ans



Les agents communaux

Administratifs



Anne DESBOIS
Secrétaire de
mairie



Élisabeth PERRIN
Comptable



Éric ANGEL
Chargé des services techniques
et espaces verts

Équipe périscolaire et enseignantes



De gauche à droite, en haut : **Nadine FEBVRE** (institutrice PS et MS), **Sandrine METRAL** (périscolaire),
Béatrice ROEDERER (Directrice, CM1 et CM2), **Sophie BRONSART** (AESH),
Audrey HOOGSTAD (périscolaire), **Corinne BAYLE** (institutrice CE1 et CE2), **Maria BLANC** (périscolaire).

En bas : **Irène VITTOZ** (périscolaire), **Julie LABORIER** (ATSEM)
et **Nathalie MERLE** (institutrice GS et CP)

Et aussi **Anne RAMA** (ATSEM), **Claire PIRON** (AESH), **Peggy RUAULT** (AESH)
et **Perrine FERNEY** (institutrice remplaçante)



Vie Scolaire

SEMAINE DU GOÛT

Pendant une semaine la classe des PS/MS a pu déguster, avec l'aide précieuse de parents, de nombreux ingrédients répartis par couleurs. Les élèves ont également mis la main à la pâte en réalisant de drôles de petits pains, des pizzas, de nombreux gâteaux et une salade de fruits, très exotique.

En amont, les deux classes du haut, avaient également bénéficié d'un spectacle interactif (de qualité) sur les 5 sens.



HAMEAU DU PÈRE NOËL

Les 2 classes du haut sont parties, un jour de neige de décembre, visiter le hameau du Père Noël pour patienter avant le 25 !

Les élèves ont eu des étoiles plein les yeux devant les décors illuminés, les belles histoires racontées par l'une des sœurs du vieux monsieur au manteau rouge. Les enfants ont pique-niqué sur place.

CARNAVAL

Les 2 classes du haut ont organisé une petite journée «CARNAVAL» où chacun avait pu venir avec son plus beau déguisement. Même les adultes ont joué le jeu! L'après-midi, un goûter avait été offert aux enfants.



CLASSE DE NEIGE

En 2023, les CE et les CM sont partis en classe de neige au Grand Bornand. Une semaine mémorable qui laissera de merveilleux souvenirs, même si la neige manquait un peu...



LE VÉLO À L'ÉCOLE

Pour les CE et les CM, avec l'aide de la gendarmerie de Rumilly.



SORTIE DE FIN D'ANNÉE

De retour au Grand Bo, en été cette fois !



CANTINE : LA GESTION REPRISE PAR LA COMMUNE

Le 10 octobre 2023 a sonné l'heure de la fin du Comité de cantine associatif après plus de 30 ans de services. L'association, qui formalisera prochainement sa dissolution, fonctionnait avec l'aide de parents d'élèves bénévoles, issus de l'école de la commune, et avait pour objectif d'assurer la gestion de la restauration scolaire. Le nombre d'élèves inscrits grandissant, ils n'étaient pourtant que quelques-uns à s'investir pour satisfaire les 85 enfants en moyenne qui se régalaient chaque jour. Ces bénévoles apportaient un véritable service aux familles, et nous leur adressons un grand merci. Les services municipaux prennent ainsi le relais à partir du 1^{er} janvier 2024 : la gestion du restaurant scolaire ne sera donc plus associative, mais bien communale.

Une page se tourne mais le fonctionnement restera le même. Il s'améliorera même avec la possibilité d'accéder aux inscriptions à la garderie matin et soir avec le système de réservation et de paiement FamilyClic. Lors de la séance du 2 novembre 2023, le conseil municipal a fixé le prix du repas à 5.50 € par enfant et par jour et à 7 € pour le repas exceptionnel commandé en dernière minute. Le tarif de garderie reste inchangé à 1.50 € le matin et 1.50 € le soir.



Aménagements investissements

Principaux travaux réalisés ou en cours de réalisation

SÉCURISATION ROUTIÈRE

Depuis le printemps, l'implantation des 5 plateaux ralentisseurs prévus Route du Chéran est terminée. Cette adaptation de la chaussée améliore sensiblement la sécurité des riverains en imposant une vitesse réduite aux véhicules qui utilisent cette voie. Pour ce chantier d'un montant de 60 000 €, la commune a bénéficié d'une aide de 9 000 € du Département de la Haute Savoie issue du Produit des Amendes de Police.

L'un des ralentisseurs du hameau « Chez Cochet ».



SALLE DE CONVIVIALITÉ

La mise en service de la salle d'évolution communale en 2022 a permis de libérer au niveau de la mairie une salle de rangement occupée par une association pour créer un lieu de convivialité. Equipée d'une kitchenette cette salle est destinée aux pauses méridiennes des employés communaux et aux petites réceptions liées au fonctionnement de la mairie. Pour la création de ce lieu d'un coût de 20 000 €, le Département de la Haute Savoie a octroyé une subvention de 4 606 € via le contrat de Développement et de solidarité (CDAS).

Avant



Après



DÉVELOPPEMENT DE LA VIDÉO PROTECTION

Le réseau de vidéo protection de la commune est en cours de mise à niveau (logiciel) et d'extension :

- Secteur du domaine de la Fruitière,
- Intersection Route du Chéran et Route des Champs Thomas à Vons,
- Intersection Route de Vaudry, Route de Maloffes, Route de la Grelaz à Vaudry.

Pour l'implantation de ces nouveaux équipements d'un montant de 38 900 € HT, la commune sera aidée par le Département de la Haute Savoie à hauteur de 7 780 € (CDAS) et par la Région Auvergne Rhône Alpes.



FAÇADE SUD 1:1000



FAÇADE NORD 1:1000

Projets

ÉVOLUTION DU GROUPE SCOLAIRE



À la suite de l'analyse conduite en 2022 sur l'avenir de notre groupe scolaire, le conseil municipal a décidé :

- De construire un nouveau bâtiment, dans le prolongement de l'école maternelle, pour recevoir l'École Élémentaire. Cette construction sera dimensionnée pour 4 classes, des locaux pour la direction et les enseignants, un préau et une annexe technique.

- D'apporter quelques adaptations aux locaux des classes maternelles et du périscolaire. Ces améliorations portent essentiellement sur la création d'une salle de repos pour les petites sections, ainsi que sur l'ergonomie et l'isolation phonique de certaines salles.

Le bâtiment actuel de l'école élémentaire sera réaffecté ultérieurement pour un autre usage. L'année 2023 a été axée sur la désignation d'un maître d'œuvre via un concours d'architecte,

les études et les plans, la dépose du permis de construire et le montage financier de l'opération.

Calendrier prévu :

- Appels d'offres et désignation des entreprises retenues : de novembre 2023 à janvier 2024
- Démarrage des travaux : février ou mars 2024
- Mise en service : rentrée scolaire 2025

Ce projet a été présenté en réunion publique, le 19 septembre dernier.



RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ET ENFOUISSEMENTS AU VIEUX MARIGNY

La commune a mandaté le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie) pour étudier et gérer le renforcement du réseau électrique et la mise en souterrain des réseaux électriques et télécommunication du hameau du vieux Marigny. Les travaux sont prévus courant 2024.



Urbanisme

POINT D'AVANCEMENT SUR LE PLUI-HM*

Le cabinet d'urbanisme Espaces et Mutations (basé sur Annecy) a été retenu pour la révision du PLUI.

Calendrier proposé :

- 2 ans d'études
- 6 mois de procédures administratives pour l'approbation

Les principaux axes de travail pendant les 2 ans :

- L'intégration des enjeux de mobilité
- La mise à jour du potentiel foncier effectif
- La redéfinition des objectifs quantitatifs et qualitatifs du développement de l'habitat
- La poursuite de la réduction de la consommation d'Espace Agricole, Naturel et Forestier

Les étapes

Diagnostic Territorial	► Fin 2023
Projet d'Aménagement et de Développement Durable	► 1 ^{er} semestre 2024
Règlement graphique, Règlement écrit, Orientations d'Aménagement et de Programmation, Programme d'Orientations et d'Actions	► Mi 2024 à Mi 2025

* PLUI-HM = Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat et Mobilité

LES ÉTAPES INCONTOURNABLES POUR RÉALISER DES TRAVAUX CHEZ VOUS

Construction d'une maison, réalisation d'une extension de votre habitation, d'une piscine, changement de fenêtre ou encore pose de clôture, ...

Tous ces travaux sont soumis à autorisation !

1 Je me renseigne à la mairie

Prenez rendez-vous en amont pour faire le point sur votre projet.

mairie@marignystmarcel.fr
ou **04 50 01 17 12**

2 Je télécharge le(s) formulaire(s)

En fonction de votre projet, vous devrez remplir un ou des formulaires CERFA disponibles sur le site servicepublic.fr ou sur demande en mairie.

3 Je constitue mon dossier

Le dossier est constitué du formulaire et des documents demandés en fonction du projet. Le secrétariat peut vous accompagner et s'assurer que celui-ci est complet.

4 Je dépose mon dossier

- Soit **en mains propres ou par courrier** avec accusé de réception à l'accueil de la mairie
- Soit **via le site internet**

www.urbanisme.mairie-rumilly74.fr (nécessite un compte France connect).
Un récépissé vous sera remis, établissant le point de départ de la période d'instruction.

Le PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est consultable sur le site de la Communauté de communes de Rumilly Terre de Savoie

5 L'instruction de mon dossier

Votre dossier est instruit par les autorités compétentes. La délivrance de l'autorisation est effectuée par le maire et les décisions sont affichées en mairie.

À noter : le délai pendant lequel un tiers peut déposer un recours contre un permis de construire est de 2 mois. Ce délai est compté à partir du 1^{er} jour de l'affichage sur le terrain de l'autorisation de construire.

Quelles démarches entreprendre ?

Les formulaires de demande préalable DP ou permis de construire PC sont disponibles sur le site servicepublic.fr

DP

Déclaration préalable

Délai d'instruction : 1 mois

PC

Permis de construire

Délais d'instruction : 2 mois pour les maisons individuelles / 3 mois autres projets

Construction maison par un particulier = PC

- surface plancher < 150 m² = pas de recours à un architecte
- surface plancher > 150 m² = architecte obligatoire

Piscines non couvertes

- < 10 m² ou restant moins de 3 mois = aucune formalité
- bassin entre 10 m² et 100 m² = DP
- bassin > 100 m² = PC

Piscines couvertes

- couverture hauteur < 1,80 m = DP
- couverture hauteur > 1,80 m = PC

pose de panneaux photovoltaïque = DP

Modification de toiture = DP

abri de jardin, garage, pergola, carport (construction isolée)

- < 5 m² = aucune formalité
- entre 5 m² et < 20 m² = DP
- > 20 m² = PC

Extension : véranda, garage, surélévation pièce

- < 20 m² = DP
- entre 20 m² et 40 m² en zone U = DP (sauf si seuil des 150m² surface plancher dépassé du fait du projet)
- > 40 m² = PC

Modification aspect extérieur

- ajout/suppression fenêtre, menuiseries extérieures, travaux sur toiture, transformation de garage en pièce de vie = DP

• ravalement de façade = DP

Clôture et portail = DP

Les différents zonages sur MARIGNY SAINT MARCEL

- Zone N = zone naturelle
- Zone U = zone urbaine
- Zone AU = zone à urbaniser
- Zone A = zone agricole
- Zone AS = zone agricole sensible

des sites à votre service

- www.marignystmarcel.fr
- www.rumilly-terredesavoie.fr
- www.service-public.fr
- www.cadastre.gouv.fr
- www.geoportail.gouv.fr
- geoportail-des-savoie.org



Informations générales

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Pour accueillir nos nouveaux concitoyens dans les meilleures conditions, un quatuor de conseillers municipaux s'est penché sur la conception d'un petit présent, à la gloire de notre beau village. Ce cadeau de bienvenue, s'il force un peu les sentiments (si peu...), constitue surtout un rappel des principales informations à connaître pour trouver rapidement ses marques dans la commune, avec une pochette reprenant diverses informations pratiques.

Vous ne l'avez pas encore ? Rendez-vous en mairie et faites-vous connaître pour récupérer le vôtre!



UNE KINÉ À MARIGNY

Béatrice Yemenjan, s'est installée cette année sur notre commune en tant que masseur kinésithérapeute. Vous la trouverez au 115 Route de l'Église et pouvez la contacter au **07 87 19 54 61**.



UN GARAGE À VÉLOS À L'ÉCOLE

Un modeste mais non moins utile garage à vélos a vu le jour derrière le bâtiment de l'école. A utiliser sans modération !



A QUAND LA FIBRE OPTIQUE À MARIGNY ST MARCEL ?

Cette question revient régulièrement parmi les préoccupations de nos concitoyens... Voici donc quelques éléments de réponse.

Tout d'abord, il faut préciser que ce n'est pas la commune qui a la maîtrise et la compétence des réseaux de téléphonie cuivre ou de fibre optique sur le territoire.

La gestion des lignes cuivre standard dépend de l'entreprise Orange. Cette année, de nouveaux logements sur la commune n'ont pas été connectés au réseau téléphonique par manque de lignes disponibles. Cela est fort dommageable, et la mairie n'a malheureusement pas la compétence ni le pouvoir d'intervenir sur ce sujet.

Concernant la fibre optique, réseau financé par le Département qui finance ce réseau, la maîtrise d'œuvre a été confiée au SYANE (établissement public des énergies et du numérique de Haute-Savoie). Les zones industrielles ont été équipées prioritairement, cependant, les particuliers et les bâtiments publics de la commune devront attendre 2025 !



JOBS D'ÉTÉ

Chaque été, la municipalité permet à de jeunes filles et garçons de la commune de voir ce qu'il se passe à la mairie « de l'intérieur », en venant travailler une voire deux semaines avec nos employés communaux. Les tâches sont variées : nettoyage de l'école, rangement du matériel, entretien des locaux et des espaces verts, et diverses actions de bricolages... Si ces courtes missions apportent aux jeunes travailleurs un petit pécule et une expérience professionnelle, elle leur permet aussi de participer à la vie de la commune, et à prendre conscience du travail réalisé au quotidien pour la rendre encore plus agréable à vivre.

Alors jeunes Marignien(ne)s, si vous avez plus de 16 ans et que cette expérience vous intéresse, adressez vos candidature dès maintenant à M. le Maire qui les lira soigneusement !

NB : les places sont limitées, toutes les candidatures ne pourront être honorées mais elles feront l'objet de toute notre attention !



RECENSEMENT CITOYEN

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) est obligatoire pour tout jeune âgé de 16 ans ! Il doit réaliser cette démarche en mairie dès l'obtention de ses 16 ans, et jusqu'à 3 mois après cette date (une procédure de rattrapage existe au cas où !).

Une attestation est alors fournie par la mairie, permettant notamment de répondre à plusieurs démarches administratives telles que l'inscription à un examen par exemple.

Pour plus d'informations, consulter le site service-public.fr et recherchez « recensement citoyen ».

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 19 janvier à la salle des associations. Depuis la pandémie de 2020, se souhaiter une bonne santé en janvier est devenu quelque peu délicat... alors, masqué ou non, une bise, une poignée de main, un « check »... peu importe, chacun participe comme il le souhaite ! Chaque habitant est le bienvenu pour partager ce moment de convivialité qui sera également une nouvelle occasion d'accueillir les plus récents d'entre eux pour une petite présentation.



ELECTIONS EUROPÉENNES



Après une pause en 2023, il faudra reprendre le chemin des urnes en 2024 pour les élections européennes. Elles se tiendront le 9 juin 2024, afin d'élire les 81 eurodéputés représentant la France au Parlement européen.

Rendez-vous dès maintenant en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour vous inscrire sur les listes électorales si ce n'est déjà fait, ou bien sur le site www.demarches.interieur.gouv.fr



LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Après plusieurs mois d'utilisation par nos associations, notre école, et nos commissions municipales, la salle des associations est désormais ouverte à la location aux particuliers. Celle-ci reste cependant soumise à plusieurs conditions, notamment de disponibilité par rapport au calendrier de nos activités associatives.

Le règlement d'utilisation et les modalités de locations sont disponibles sur le site internet de la mairie, ou directement auprès du secrétariat.

DÉJECTIONS DE CHIEN : ET SI ON PRENAIT LES BONS RÉFLEXES ?

Parce qu'un rappel n'est jamais inutile, celui-ci trouvera toute sa place dans ces pages pour redire à chacun que les crottes de chien ne sont pas une fatalité, et qu'avec un peu de volonté, on peut les ramasser !

Lorsqu'on promène son animal à 4 pattes dans les chemins de campagne, il y a certains réflexes à avoir pour respecter le petit monde qui nous entoure.

Tout le monde a déjà vu cette indication « Merci de tenir vos chiens en laisse », dans le but qu'ils n'effrayent pas les animaux pâturant paisiblement dans les prairies.

Mais il existe un autre aspect, nettement moins visible, et largement plus dangereux. Celui-ci est microscopique et se nomme *Neospora caninum*. Il s'agit en fait d'un parasite, dont le chien constitue l'hôte définitif, et dont l'ingestion par une vache induit chez elle un fort risque d'avortement, ou un réel préjudice sur une future gestation. La néosporose est la première cause infectieuse d'avortement chez les bovins.

Mais comment la vache arrive-t-elle à ingérer ce parasite ?

Celui-ci, que le chien contaminé excrète par le biais de ses crottes, se retrouve dans l'alimentation des bovins lorsque nos adorables compagnons se soulagent dans

les prés ! Certes, le chien n'est contaminant que s'il a lui-même ingéré la forme primaire du parasite au préalable (et s'il s'agit d'une femelle, le risque d'avortement est alors également présent). Mais qui peut à coup sûr maîtriser tout ce que mange un chien qui se promène en campagne ?

Alors pour éviter les désagréments et respecter nos productrices de lait et de viande, et leur progéniture, souvenez-vous en approchant des lieux de pâture... « Merci de tenir vos chiens en laisse » et gare aux crottes !

Est-ce que cela signifie que s'il n'y a pas d'animaux, mon chien peut se soulager où il veut ? *Bien sûr*, au risque que le propriétaire du petit carré fraîchement souillé décide de se venger en vous rendant la pareille... à vos risques et périls !



ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ ET FÊTE DE LA MUSIQUE

Viendra, viendra pas... et bien si, il est venu jusqu'à nous ce gros nuage noir qui planait non loin du domaine de la fruitière, où s'afféraient exceptionnellement les commerçants habituels du marché pour accueillir les visiteurs et fêter les 7 ans de notre rendez-vous hebdomadaire !

Bien à l'abri dans la salle, nos musiciens du jour ont installé non sans regret leur matériel sur scène pendant que d'autres s'accrochaient aux toiles de barnum secouées par les bourrasques et la pluie.

Un début de marché chaotique, il faut bien le dire ! Mais paraît-il, après la pluie vient... le client ! Fréquentation inattendue après un tel début, pour partager le repas confectionné par nos commerçants.

Tandis que dans la salle, l'association du FCM désaltérait les clients de la buvette, et que les animations musicales s'enchaînaient : Tutti Fruti, Gaspacho, Marigny en Chœur, Duo Bel Air, et une prestation soliste assurée par Nathan, un choriste bien connu par les membres de notre chorale communale.

Au final, réussite pour tous, avec des repas issus des produits du marché et confectionnés par nos commerçants, des boissons servies avec le sourire par les membres du FCM et des chanteurs ravis d'accueillir les applaudissements d'un public fidèle.

Prochaine session programmée le 20 juin 2024 : venez avec votre parapluie, on ne sait jamais !



LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS & ARTISANS CHAQUE JEUDI SOIR DE 16H À 20H FOODTRUCK « LA BARAQ' A FAB » JUSQU'À 21H - PARKING DE LA MAIRIE

Retrouvez ci-dessous la liste de nos commerçants, et suivez l'actualité du marché sur la page Facebook « Marché de Marigny-Saint-Marcel »

Marché de Marigny-Saint-Marcel

Commerçants, coordonnées et fréquence de présence...



Commerçant	Produits	Présence	Téléphone	Adresse e-mail	
CHEZ KENZA	Pâtisseries marocaines	Bimensuelle	06 52 10 92 95	-	
CROQUE LEVAIN	Pains, viennoiseries, brioches	Hebdomadaire	09 80 66 04 75	pascal.pellaudin@gmail.com	
GRENIER SALÉ SUCRÉ	Charcuterie fine et sèche	Hebdomadaire	06 40 50 61 10	g.vitrant74@gmail.com	
LA BARAQ' A FAB'	Food truck <i>jusqu'à 21h</i>	Hebdomadaire	06 78 70 58 75	labaragafab@gmail.com	
L'ÉPICERIE ORIENTALE	Fruits et légumes, olives et fruits secs	Hebdomadaire	06 63 57 30 21	-	
LA MIELLERIE DU VIEUX MOULIN	Miel et produits dérivés	Bimensuelle	06 12 52 09 60	antoine.volpi@orange.fr	
LENTILLE ET COQUILLETTE	Épicerie en vrac	Bimensuelle		lentille.et.coquillette@gmail.com	
LES GOURMAND'LISE	Yaourts, fromages, autres produits laitiers...	Hebdomadaire	06 32 61 75 99	lisevergain@gmail.com	
L'ESCARGOT DE DROISSETTE	Escargots et préparations diverses	Saisonnière (hiver)	06 83 47 31 49	escargotdedroisette@gmail.com	
NIELOUD JEAN-PAUL	Légumes de saison	Hebdomadaire	06 01 73 29 25	jeanpaul.nieloud@sfr.fr	
POISSONNERIE ANDRE	Poissons frais, fumaisons artisanales, produits traiteurs	Hebdomadaire	06 67 24 57 31	poissonnerieandre74@yahoo.com	
UN MOMENT DE GOURMANDISE	Pâtisseries, macarons	Bimensuelle	06 84 15 63 23	unmomentdegourmandise@gmail.com	

NOUVEAU
NOUVEAU



Actions sociales

FÊTE DES PARENTS

Cette année encore, une nouvelle édition de notre fête des parents s'est tenue. Des parents, des grands-parents, des enfants, des amis ont répondu présent dans la salle des associations de notre village pour partager le verre de l'amitié accompagné de gourmandises salées et sucrées appréciées de tous. Au programme, des rires, de la bonne humeur pour ravir tous les participants. Chaque foyer a accueilli un pied de tomate cerise, qui, nous en sommes persuadés, s'est épanoui durant l'été pour donner plein de fruits juteux. Un moment convivial dès l'arrivée des beaux jours.



C'est aussi l'occasion d'honorer les parents de l'année et leur bambin bien sûr (voir photo) ! Nous vous donnons déjà rendez-vous pour l'édition 2024, tous les habitants de Marigny sont les bienvenus : papa, maman, papi, mamie, tonton, tata, Marigniens et Marigniennes...

OCTOBRE ROSE

Depuis plusieurs années, notre village se pare de rose dès le début du mois d'octobre. Cette action nous rappelle globalement que le cancer reste une maladie très répandue qui touche des femmes, des hommes, des enfants et provoque des bouleversements familiaux profonds.

Octobre Rose est dédié au cancer du sein, comment soutenir les personnes atteintes ?

Un coussin qui a du cœur !

Après un appel à la population Marignienne, quelques volontaires se sont réunies pour fabriquer des coussins cœurs destinés à soulager les douleurs des personnes opérées en diminuant les tensions dues à la chirurgie. Toutes les bonnes volontés, même les plus jeunes, ont trouvé une tâche à réaliser : couture, taille de tissus, remplissage avec de la ouate... Ce sont 17 cœurs qui ont été confectionnés et offerts au service spécialisé de cancérologie de la clinique générale d'Annecy.

Merci à vous toutes, offrir un coussin cœur, c'est aussi donner de l'amour et du soutien nécessaires aux personnes touchées par le cancer du sein.



SEMAINE BLEUE

Vieillir ensemble, une chance à cultiver !

Trois séances de yoga sur chaise ont été proposées les vendredis du mois d'octobre à tous les marigniens. Valoriser les capacités, améliorer la souplesse, l'équilibre, aider à avoir une meilleure posture, limiter la sédentarité, créer du lien social, se relaxer physiquement...



Chacun des 13 participants a pu tester pour se faire sa propre opinion. Il n'y a pas d'âge pour apprendre. En effet Sandrine, professeur de yoga, a initié avec talent cette pratique et convaincu un grand nombre d'entre eux puisqu'un programme est né jusqu'en juin 2024.

ATELIERS CRÉATIFS

La commission sociale a lancé cette année 2 séances de loisirs créatifs. Les créations produites lors de la séance du mois juin ont orné les tables du repas des aînés de notre commune. C'est avec beaucoup d'émotion et de gratitude que nos doyens ont découvert ces présents.

La séance de novembre a connu un grand succès. Du plus petit au plus âgé, tous ont réalisés leur propre objet : des feuilles en macramés pour les uns, des gnomes de Noël ou des sapins en pomme de pin pour les autres.



Merci particulier à Béatrice, de partager sa passion, et ses idées originales et variées.

Nous sommes toujours heureux de provoquer et partager ces moments qui rassemblent des participants de tout âge, et dont les confections culinaires ravissent régulièrement nos papilles. Beaucoup de petits bonheurs à saisir!

REPAS DES AÎNÉS

Reprise d'un rythme normal pour ce traditionnel rendez-vous, qui s'est déroulé le 2 décembre. Les 75 participants, ont été accueillis par M. le Maire qui a tenu à adresser une pensée aux absents du jour et aux personnes qui nous ont quittés cette année.

Le repas, qualifié « d'excellent et copieux », et confectionné par le traiteur Nils Guttin de Saint-Félix, a été ponctué des tours de magie de l'artiste Stéphane Cruz, avant une clôture avec un spectacle très apprécié de tous. Encore une très belle journée !



Les 75 participants.



Un magicien visiblement très talentueux !

Environnement

RAPPEL : DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2023, TOUT EST PLUS SIMPLE !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, TOUS les papiers et TOUS les emballages se trient dans le contenant jaune ! Le contenant vert reste quant à lui disponible pour... le verre. Il fallait y penser !

Vous avez un doute ?

Retrouvez toutes les informations sur le tri en consultant le site internet du Sivalor : www.sivalor.org



TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS



LES BONS GESTES DE TRI

- BIEN LES VIDER SANS LES LAVER
- LES SÉPARER LES UNS DES AUTRES ET **SANS SAC**.

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



LES ASTUCES

- BIEN LES VIDER SANS LES LAVER.
- LES BOUCHONS ET COURONNES VONT DANS LE CONTENAINT JAUNE.

COMPOST



DÉCHÈTERIE



RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR L'APPLI **CITEO**



LES ORDURES MÉNAGÈRES



JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Le groupe presque au complet.



Un nouveau rendez-vous était donné aux citoyens de la commune le dimanche 21 mai 2023 pour lui donner un petit coup de propre.

Presque 30 participants, enfants compris, ont donné de leur temps pour ramasser les déchets en bordures de route et à proximité des lieux publics, mais aussi pour dégager le passage dans certains chemins devenus impraticables pour cause de la végétation envahissante.

Pour clôturer la matinée de travail, un repas canadien à la salle des associations a permis aux bénévoles du jour de partager un peu de réconfort après l'effort accompli.

Une nouvelle fois, merci à tous pour votre implication !

Rendez-vous en 2024 pour la prochaine édition, mais n'oubliez pas d'ici là que c'est tous les jours qu'on peut agir pour préserver la propreté de notre commune !

Voici qui facilite le passage !



Le butin des ramassages de déchets.



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

ENSEMBLE
CRÉONS
MOINS DE
DÉCHETS
RUMILLY-TERREDESARVOIE

La communauté de communes a mis en place cette année la distribution de composteurs individuels pour les habitants du territoire.

2 distributions ont eu lieu sur notre commune, soit une centaine de composteurs attribués. Le taux d'équipement s'élève alors à 40% des foyers, nous amenant à organiser prochainement de nouvelles distributions (dates communiquées début 2024).

Si vous n'êtes pas encore équipés, et que vous ne souhaitez pas attendre ces prochaines dates, il vous est possible de profiter des permanences de distribution :

- **les mercredis de 15h à 17h** au centre technique intercommunal route des Bois à Broise (au-dessus de la déchèterie), sans réservation de créneau horaire

- **les vendredis de 13h30 à 16h** au centre technique communal 1 rue de Madrid à Rumilly, sans réservation de créneau horaire

Les modalités de réservation :

- Demande de l'utilisateur auprès du service déchets à dechets@rumilly-terredesavoie.fr ou au **04 50 01 86 91**
- Recueil de la demande et des coordonnées postales complètes
- Vérification de l'éligibilité (domiciliation sur le territoire, mise à disposition précédente de plus de 5 ans).
- Mail de confirmation de réservation

Pour plus d'informations sur le compostage, vous pouvez consulter le site rumilly-terredesavoie.fr

Une agente de la communauté de communes et un élu ont assuré les 2 distributions.





Vie Associative

Notre commune compte 11 associations ayant des activités diverses :

AICA : association de chasse

Goshin Ryu : préparation physique & arts martiaux

Coup de cœur : aide aux enfants malades

Les Coprins d'abord : association mycologique

Comité des fêtes : animation du village, organisation des échanges du jumelage

Football Club de Marigny : association de Football



freepik.com - macrovector - kipongaler

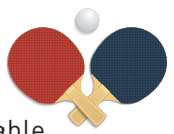
Le rayon de soleil : club du 3ème âge

Gym pour tous : cours de Gym, Tai-Chi et Pilate

APE : association des parents d'élèves de l'école

Marigny en chœur : chorale mixte

Les mordus de la petite raquette : association de tennis de table



Pour en savoir plus sur les activités de chacune de nos associations, consultez notre site internet !

FORUM DES ASSOCIATIONS

Ce rendez-vous de rentrée s'est déroulé le 2 septembre, et a permis d'organiser par la même occasion un pot d'accueil pour les nouveaux habitants. Au programme côté associations : présentation des activités, inscriptions, sans oublier buvette et snack.

Bravo et merci aux nombreux bénévoles qui ont participé à cet évènement !

Bravo à Béatrice pour la réalisation de ces panneaux !



GYM POUR TOUS

L'association Gym pour Tous a repris les cours avec cette année une activité supplémentaire : le Pilate.

Désormais nous proposons donc 3 activités :

GYM :

Le mardi de 20h15 à 21h15

TAÏ CHI ET CHI GONG :

Le mercredi de 20h à 21h15

PILATE :

Le vendredi de 18h30 à 19h30

L'un des 3 groupes d'activités.



Nicole Paulét
La présidente

LE RAYON DE SOLEIL

Une fois n'est pas coutume, le Rayon de soleil voudrait rendre hommage et remercier tous les enfants qui viennent chanter et enchanter nos oreilles le jour de notre assemblée générale au début de chaque année. Quel bonheur de pouvoir partager avec eux les chansons et surtout la galette des rois !

Nous tenons à remercier également la directrice Mme ROEDERER et les maîtresses qui les accompagnent.

NOS ACTIVITÉS :

- Notre assemblée générale s'est tenue le 12/01/2023
- Le **25 mars** nous avons dégusté notre traditionnelle morue à l'auberge du Clocher à Saint Felix (62 personnes).
- Le **3 août** nous avons fêté les anniversaires de nos membres qui ont eu 70/80 et 90 ans cette année.
- Le **2 septembre**, nous étions réunis avec les autres associations de la commune pour notre Forum.
- Le **14 septembre**, une trentaine de nos adhérents ont participé à la visite de la biscuiterie LOUVAT et visité les vestiges du Lac de Paladru
- Le **22 octobre**, notre traditionnel repas « diots polente » a eu un franc succès !
- Le **21 décembre**, atelier art floral à la salle des associations

GOSHIN RYU DU CHÉRAN



Cette année, l'association Goshin Ryu du Chéran a repris son activité de préparation physique, avec un groupe toujours dynamique qui s'est étoffé cette année. Les lundis soirs, notre cardio, nos cuisses, fessiers et abdo sont mis à rude épreuve...

Vous souhaitez vous remettre en forme dans une ambiance conviviale, nous serons heureux de vous accueillir.

Nous n'avons pu reprendre le cours d'art martial le « Goshin Ryu » à la suite de déménagements. Notre créneau reste ouvert, n'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressés.

Jean-Charles Limoge
goshinryuducheran@gmail.com



Nous rappelons que tous les jeudis après-midi, de 14 à 18h, notre club est ravi d'accueillir les « belotistes » (ou autre jeu) à la maison des associations.

Notre prochaine manifestation sera notre **assemblée générale le jeudi 11 janvier 2024.**

Nous profitons de ce bulletin pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Michèle Mariani
La secrétaire

François Vergain
Le président



LES COPRINS D'ABORD

Non, ça n'arrive pas qu'ailleurs !
Non, ça n'arrive pas qu'aux autres...

Chaque année les médias, les mycologues, les associations mycologiques nous mettent en garde contre **la dangerosité des champignons**.

Tout près de nous, une personne a été intoxiquée par des champignons qu'elle croyait connaître. Cette fois, plus de peur que de mal, mais tout de même quelques jours d'hospitalisation.



Les champignons, vous en connaissez quelques-uns ? Ok, mais rappelez-vous il y a de faux frères, un détail peut vous échapper, ou alors vous n'êtes plus aussi sûr de vous ?

Dans ce cas, sollicitez des personnes compétentes, et surtout ayez le réflexe « j'ai un doute, je ne consomme pas ». Mieux vaut se priver d'un champignon comestible, que d'ingérer un champignon qui ressemble à s'y méprendre à celui qu'on croit connaître.

Il faut savoir que la Haute-Savoie est riche de plus de **1 766 espèces de champignons !!!**

Je vous rappelle que vous avez une Association Mycologique « les Coprins d'Abord » à Marigny-Saint-Marcel. Toutes les années le premier dimanche d'octobre, nous organisons une exposition de diverses espèces de champignons, accompagnés de leur fiche d'identification complète, qui rappelle la comestibilité et la toxicité du champignon, pouvant aller jusqu'au décès. Des personnes compétentes sont également à l'écoute des questionnements des visiteurs intéressés et se font un plaisir d'échanger leurs connaissances.

Pour votre information les fantaisies de la météo de cette année nous ont valu **34 nouvelles espèces jamais exposées à ce jour**.

Notre association mycologique « Les Coprins d'Abord » est à votre disposition pour des soirées d'animation-information autour de la connaissance des champignons ; la programmation de sorties « cueillette-détermination-casse-croûte » selon la météo, afin de retrouver ces champignons dans leur milieu naturel, ce qui aide à la détermination de l'espèce, et ceci dans une ambiance de bienveillance, de bonne humeur, de convivialité et surtout au grand air.

Vous désirez connaître les périodes de poussées et de cueillettes ?

Tout ceci vous intéresse ?

Venez rejoindre notre association « Les Coprins d'Abord »

Vous pouvez également nous retrouver :

- Début septembre au Forum des associations de Marigny-St-Marcel.
- Courant octobre à la Fête de la science Oscar Rumilly et à la fête de la R'vola de Gruffy.



Annick Bauduin

La présidente de l'association

COUP DE CŒUR

L'association COUP DE CŒUR est toujours aussi active pour aider les enfants atteints de handicap quel qu'il soit.

N'hésitez pas à contacter sa présidente Mme GARCIAZ MADELEINE au **06 09 94 43 91** si vous connaissez un enfant dans le besoin en Savoie et Haute Savoie.

Toute personne voulant partager un peu de son temps libre avec notre équipe sera la bienvenue.

Nous organisons plusieurs activités sur la commune (vide dressing, bourse aux jouets) et un concours de belote le dimanche 28 janvier après-midi dans la salle des fêtes de Marigny.



Pour en savoir plus sur l'association :
www.coup-de-coeur.org
joel.guigon@wanadoo.fr

MARIGNY EN CHŒUR

« Petit poisson deviendra grand ! »

La chorale de Marigny « Marigny en Chœur » vous avait quittés en décembre 2022 sur ces nouvelles : 45 choristes motivés, des répétitions, des concerts, et la préparation d'un beau projet. Ce dernier a réuni 80 choristes, pour un répertoire commun, à l'Eglise de Saint-Jorioz. Une journée de répétition a eu lieu en février à la salle des fêtes de la Fruitière. Ce fut un beau moment de partage avec nos homologues savoyards de Frontenex. Nous voilà donc partis à St Jorioz en mai (faisons ce qu'il nous plaît). Quelle surprise de voir un public nombreux dans l'édifice, venir à notre rencontre ! En effet, aller nous produire dans une commune totalement étrangère à notre aventure vocale, possédant déjà sa propre animation culturelle, fût un pari de taille. Ce sera un beau souvenir de plus dans nos mémoires. S'en suivra notre concert de fin d'année scolaire avec le chœur de femmes « Aquar'elles » et l'assemblée générale de l'association.

“Qui chante pendant l'été danse pendant l'hiver” : vient alors la trêve estivale. En septembre, après le forum des associations de la commune, c'est la reprise. Nous avons un peu eu le sentiment que la salle des associations avait rétréci. « Mais non, mais non ... » dirait Henri Salvador. Après recomptage et accueil en bonne et due forme des nouvelles et nouveaux choristes, nous recensons à présent 60 membres actifs dans notre groupe : de quoi remplir notre belle salle de répétition, avec toutes ces belles énergies qui se mélangent, pour de belles animations culturelles à Marigny-Saint-Marcel. Nous terminons 2023 avec notre concert de Noël « à domicile » et une prestation à Lovagny.

On vous dit « A tous, Bonne année et à bientôt » : en janvier à Montmélian, en juin à l'église de Marigny, en novembre (peut-être) pour la cérémonie de commémoration de l'armistice, en décembre pour notre concert de Noël... mais pas le jeudi soir, pour cette année, c'est complet.

Lors de la journée de répétition avec la chorale de Frontenex.



Pêle Mêle

INCIVILITÉS

Et on prend que le meilleur ! Quel message faut-il voir dans l'arrachage des panneaux d'indication? Pour le coup, il faudrait nous l'indiquer...

Et ces cartons, encore et toujours... Heureusement nous voilà sauvés, plus besoin d'aller jusqu'à la déchetterie d'Alby (pour rappel 1,9 km plus loin, voir édition précédente) puisque de nouveaux contenants «spécial carton» sont installés au point de collecte du domaine de la fruitière en cette fin d'année... quelle aubaine ! Cela dit, pour tout ce qui ne va pas là, ou si ça déborde, la déchetterie reste encore à 1,9 km d'ici !

ATTENTION, PLUIE !

Trop d'un coup, et hop, c'est la coulée de boue !



AU TABLEAU D'HONNEUR

Herbert Göker, l'allemand au cœur marignien récompensé pour son engagement.

De nombreux habitants de la commune connaissent Herbert Göker, cet habitant de Sindeldorf, qui s'est également créé de profondes racines à Marigny.

En effet, faut-il le rappeler, Marigny-Saint-Marcel et Sindeldorf partagent un trésor qu'on pourrait communément appeler « jumelage », ou « Partnerschaft » outre-Rhin, mais qu'on

préfère nommer « Amitié des Cœurs », ou « Freundschaft der Herzen » (voir la rubrique « jumelage » de notre site internet). Et cela fait 64 ans que ça dure !

Depuis plus de 40 ans, Herbert Göker est à la tête du Freundeskreiss, association allemande en charge des échanges entre nos 2 communes, en lien avec notre comité des fêtes. C'est à l'âge de 17 ans qu'il a effectué son premier voyage à Marigny, et il ne compte plus le nombre d'aller-retours effectués entre les 2 villages

depuis toutes ces années. Il aime à rappeler l'importance de ce lien, et la force des relations qui l'unissent à sa « famille française ».

Son engagement ne s'arrête pas à l'amitié franco-allemande, puisqu'il cumule de multiples responsabilités : que ce soit au niveau politique, en tant qu'adjoint au «petit-maire» de Sindeldorf, mais également 1^{er} adjoint au « grand maire » de Schöntal ; également au niveau économique et social, en tant que chef d'une entreprise de plus de 160 salariés, et pilier de la création d'une banque coopérative dont il aura été président du conseil de surveillance pendant de nombreuses années. Inutile de toutes les énumérer pour comprendre l'investissement de cet homme au service de la communauté.

C'est donc pour toutes ces raisons qu'Herbert Göker a reçu l'année dernière « la Croix du mérite avec ruban de l'Ordre du mérite de la République fédérale d'Allemagne en reconnaissance des services particuliers qu'il a rendus à la société et à l'État ». Cette récompense, remise par l'administrateur du district, Dr. Matthias Neth, au nom du Président de la République Allemande, récompense selon le remettant du prix « une moitié de mérite pour Herbert Göker, et l'autre moitié pour son épouse Irène » !

INSOLITE

Notre maire décidément très à l'aise parmi les responsables politiques allemands.



Lors du voyage organisé à Sindeldorf cet été, notre maire Jean-Pierre Favre et son épouse Corinne logeaient chez le grand maire* de Schöntal, Joachim Scholz, et sa femme Birgitt.

Alors invités par le comité local de la CDU pour une réunion de travail dans les locaux de Schöntal, nos 2 maires complices ont alors pu rencontrer parmi les convives le ministre allemand de l'agriculture et de l'alimentation,

Cet été, le village de Sindeldorf a accueilli un groupe d'environ 60 français dans le cadre des échanges habituels, et le tout une nouvelle fois sous la responsabilité d'Herbert. Il a alors annoncé que cette fois-ci serait bien la dernière pour lui en tant que président, et qu'il laisserait la place à la prochaine assemblée générale de l'association prévue en janvier 2024.

Cher Herbert, pour avoir mené ces échanges avec un investissement incomparable pendant tant d'années, pour avoir contribué avec tant d'autres à faire de ce trésor ce qu'il est aujourd'hui, pour ta simplicité et pour la sincérité de l'amitié que tu partages avec chacun des habitants de notre commune qui ont la chance de te connaître, nous te remercions chaleureusement, *von unserem ganzen Herzen*. C.A.

La cérémonie très officielle mettant à l'honneur Herbert Göker, et son épouse Irène.



ainsi que plusieurs députés. Joachim, en tant que local de l'étape, devant faire un discours d'accueil, a tout simplement proposé à notre édile de participer... ce qu'il a accepté, sans se douter qu'il serait présenté comme invité d'honneur ! En fin de réunion, l'assemblée a alors sollicité cet invité exceptionnel pour qu'il s'exprime sur le sujet du jour, à savoir les difficultés des petites communes (« ça me parlait un peu ! »)...

C'est donc en toute improvisation que notre maire, pourtant en vacances, a partagé avec les responsables politiques allemands son avis sur les difficultés rencontrées par les petites communes de l'Albanais ! L'histoire ne dit pas s'il a demandé une subvention en fin d'intervention, mais la photo, elle, n'a pas de prix !

* équivalent de notre président de communauté de communes - à ne pas lire « grand-mère »

ATTENTION À L'AMBROISIE !



OBSERVATOIRE DES ESPÈCES
À ENJEU
POUR LA SANTÉ HUMAINE



L'ambrosie à feuilles d'armoise, est une plante invasive qui se développe rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, chantiers, bords de routes et de cours d'eau...). Cette plante annuelle qui sort de terre en avril/mai, fleurit en août, et meurt en novembre/décembre.

Son pollen, émis de fin juillet à début octobre, est à l'origine de divers symptômes très désagréables : rhinite, conjonctivite, asthme, trachéite, urticaire...

Edith Tranchant est conseillère municipale, résidente du Vieux-Marigny, où l'ambrosie s'est

développée. En tant que référente ambrosie sur la commune, elle projette de mettre en place une rencontre sur le terrain pour faire connaître cette plante aux personnes intéressées.

N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de la mairie si vous souhaitez participer à cette rencontre.

Pour d'autres informations sur l'ambrosie : www.ambrosie-risque.info et suivez l'Observatoire de l'ambrosie sur les réseaux sociaux !

« VOISINS PAYSANS » : VIVRE ENSEMBLE A LA CAMPAGNE

Notre commune revendique son statut de commune rurale, dans laquelle l'agriculture a toujours tenu une place essentielle. Nous avons ainsi la chance de vivre dans un environnement particulier, dans le calme de la campagne, et à proximité des villes.

Mais comme chaque environnement, notre belle campagne peut avoir des inconvénients avec lesquels il faut savoir composer... tout n'est jamais tout rose.

Quand le monde agricole et l'urbanisation se côtoient, il faut savoir ajuster les curseurs 😊 Mieux se connaître, c'est mieux se comprendre pour établir des relations basées sur un respect réciproque. 🤝 Trop de conflits naissent de malentendus ou d'incompréhension, et chacun souhaite que la cohabitation se passe sans remous. Puisse cet article vous aider à composer avec les contraintes du métier de paysan. 👨‍🌾 👩‍🌾

L'activité agricole de la commune, c'est le métier des agriculteurs depuis plusieurs générations.

Nombreux sont les habitants de la commune ayant grandi au rythme des saisons de récolte et au contact des animaux ! Un milieu pas toujours facile où le travail est omniprésent, mais une véritable richesse pour nos enfants !

Et chez vous, à combien de générations remonte le dernier paysan de la famille ?

Pour la production de lait, la traite a lieu tous les jours, tôt le matin et tard le soir, 365 jours par an (même le 1^{er} janvier !).

Celle-ci permet notamment la fabrication de tomme, de raclette, d'emmental de Savoie et de gruyère français.

Lequel est votre préféré ? 🧀

L'élevage nécessite de grands espaces où les animaux doivent pâturer et où les stocks de fourrage sont faits pour l'hiver.

Il n'est pas interdit de prendre un sentier qui traverse une prairie. Il y a parfois des parcs avec des vaches, moutons, chèvres et chevaux : souvenez-vous alors que vous marchez dans leur assiette ! 🐄
Il est aussi important après votre passage de bien refermer la porte ou de raccrocher le fil électrique, sans quoi les animaux pourraient s'enfuir et mettre en danger leur vie, ou même la vôtre ! 🚗

Que fait l'agriculteur sur son tracteur ?

En automne

Il épand le lisier et le fumier (des engrais bien naturels 🌿), parfois aussi au printemps et en été. La matière organique émet une odeur forte qui peut être ressentie pendant quelques heures sans aucun impact sur la santé. Ensuite, il laboure pour semer une prairie ou des céréales.

Au printemps et en été

Il fait les foin, les regains et les moissons, et cela peut durer tard le soir. 🌙 Il utilise de gros engins et les routes étroites dans certains hameaux de la commune peuvent rendre les croisements difficiles. Pas de panique, prenez le temps de vous stationner, l'agriculteur fera de même si l'espace disponible le lui permet.

Tous les déchets, quels qu'ils soient, ont leur place à la poubelle !

Plastique, métal, mégots, bouteilles en verre, emballages, etc... quel butin à chaque ramassage en bordure de route ! 🗑️

Malheureusement, nombreux sont chaque année les animaux qui rencontrent de graves problèmes de santé après avoir avalé l'un d'eux par inadvertance. Un bout de verre avalé de travers, et les conséquences sont fatales. 😞

Et puis salir une si belle campagne, ce serait dommage non ? 😞

Les routes de nos campagnes sont parfois salies par des bouses, ou de la boue. C'est bon signe pour la vache : son système digestif fonctionne !

Il est vrai qu'un véhicule sale ne fait plaisir à personne... et patienter quelques minutes derrière un troupeau de vaches qui se rend au pâturage peut faire rager... Là encore, pas de stress ! Profitez-en pour les regarder, et vous verrez que vous ne savez pas encore tout d'elles !

Dans les bouchons, on joue à deviner les départements sur les plaques d'immatriculation... Pourquoi ne pas deviner les races des vaches qui passent ? ou leur prénom ? Eh non elles ne s'appellent pas toutes Marguerite. 😊

Alors, vous en connaissez combien des races de vaches vous ? Et pour les prénoms, 2023 était l'année de la lettre « U » ! Pas simple hein ?

Bref, on parle, on est sérieux, mais pas trop, mais on veut surtout que tout le monde se sente chez soi à Marigny-Saint-Marcel. ❤️

Alors, prenez contact avec vos voisins paysans, ils sont ouverts au dialogue et aiment parler de leur métier avec passion. Et ne leur en voulez pas s'ils n'ont pas le temps aujourd'hui, ils sauront trouver le temps demain pour partager un moment de convivialité avec vous, car c'est l'une des valeurs indissociables des gens de la campagne !

« Allez, on s'embrasse »



JANVIER

Jeudi 12 :
Assemblée Générale du **Rayon de Soleil** - Salle polyvalente

Vendredi 19 :
Vœux de la **municipalité** - Salle des associations

Vendredi 26 :
Assemblée Générale des **Coprins d'abord** - Salle des associations

Dimanche 28 :
Concours de belote de **Coup de Cœur** - Salle polyvalente

FÉVRIER

Vendredi 2 :
Assemblée Générale du **Comité des fêtes** - Salle des associations

MARS

Samedi 23 :
Carnaval de l'**APE** - Salle polyvalente

Dimanche 24 :
Repas à emporter de la **Gym pour tous** - Salle des associations

AVRIL

Dimanche 28 :
Vide-grenier du **Comité des fêtes** - Domaine de la Fruitière

MAI

Jour à définir :
Journée de l'environnement, **organisée par la municipalité**

Vendredi 31 :
Fête des parents de la **municipalité** - Salle des associations

JUIN

Samedi 1^{er} :
Fête des Marigniens du **Comité des fêtes** - Domaine de la Fruitière

Samedi 8 :
Concert de **Marigny en Chœur** - Église

Dimanche 9 :
Élections européennes - Mairie

Vendredi 14 :
Tournoi de foot du **Football Club** - Stade Jean Blanc

Samedi 15 :
20 ans de l'association **Coup de Cœur** - Salle des associations

Jeudi 20 :
Fête de la musique et anniversaire du marché - Domaine de la Fruitière

Samedi 22 :
Fête de l'école de l'**APE** - Salle polyvalente

Jeudi 27 :
Assemblée Générale de **Marigny en Chœur** - Salle des associations

Vendredi 28 :
Assemblée Générale du **Goshin Ryu** - Salle des associations

JUILLET

Dimanche 7 :
Rando du **Comité des fêtes** - Domaine de la Fruitière

Samedi 20 :
Ciné d'été de la **Communauté de Communes** - Domaine de la Fruitière

AOÛT

Dimanche 31 :
Vide-dressing de **Coup de Cœur** - Salle des associations

SEPTEMBRE

Samedi 7 :
Forum des associations - Salle des associations

OCTOBRE

Dimanche 6 :
Expo des champignons des **Coprins d'Abord** - Salle polyvalente

Dimanche 13 :
Fête de l'automne de l'**APE** - Salle des associations

Dimanche 20 :
Diots Polente du **Rayon de soleil** - Salle polyvalente

NOVEMBRE

Samedi 2 :
Fête de la bière du **Comité des fêtes** - Salle polyvalente

Dimanche 10 :
Vide Jouets du **Coup de Cœur** - Salle polyvalente

Samedi 16 :
Soirée tartiflette du **Football Club** - Salle des associations

Dimanche 17 :
Cérémonie de l'Armistice - Chef-Lieu

DÉCEMBRE

Dimanche 1^{er} :
Repas des aînés de la **municipalité** - Salle polyvalente

Vendredi 13 :
Fête de Noël de l'**APE** - Salle polyvalente

Jour à définir :
Concert de **Marigny en Chœur** - Église